

Agro Campus Dijon

CFA Dijon
Quetigny



RNCP 38076
NIVEAU 4

ÉCHÉANCE ENREGISTREMENT: 01-01-2029

BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE



ÉTABLISSEMENT EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Référent handicap : cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement : par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CFNPT (à la hauteur de leur taux plafond)

Rémunération : l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. Il est calculé en % du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable



ATOUTS DE LA FORMATION

- Les centres équestres partenaires
- Intervenants extérieurs
- Sorties pédagogiques



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

Référent administratif :

Sécrétariat Pédagogique BAC Pro - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

- Une formation professionnelle axée sur les techniques de gestion et de conduite d'une entreprise équestre.
- Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans révolus après la classe de 3^{ème}.

LES PRÉREQUIS

- être issu(e) d'une classe de 3^{ème} ;
- être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 relevant d'un des secteurs professionnels : production agricole ou activités hippiques ;
- être titulaire d'un autre diplôme ou titre de niveau 3 sur avis dérogatoire ;
- élève ayant accompli au moins la scolarité complète :
 - d'une classe de 1^{ère}, sur avis dérogatoire ;
 - d'une classe de 2^{nde} GT ou professionnelle après positionnement, sur avis dérogatoire et
- être titulaire du galop 4 validé FFE (galop 6 si la durée du contrat d'apprentissage est réduite à 2 ans).

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage avec une entreprise hippique (établissement équestre, écurie de trop ou de galop, écurie de propriétaires...).

Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

OBJECTIFS DU BAC PRO CGEH BAC PRO CGEH

Le Bac Pro CGEH, diplôme de niveau 4, vise à former des responsables d'entreprise dans le secteur des courses hippiques ou le secteur des activités de loisirs et de compétition.

Compétences professionnelles clés de l'emploi type visé par le diplôme :

Pilotage de l'entreprise

- Prévision et suivi de trésorerie
- Analyse des résultats techniques et économiques
- Élaboration de projets, prise de décisions d'ajustement ou de réalisation de projet

Mise en marché de prestations

- Prospection (nouveaux clients, nouvelles prestations)
- Promotion des prestations
- Communication avec la clientèle et commercialisation de prestations

Organisation du travail

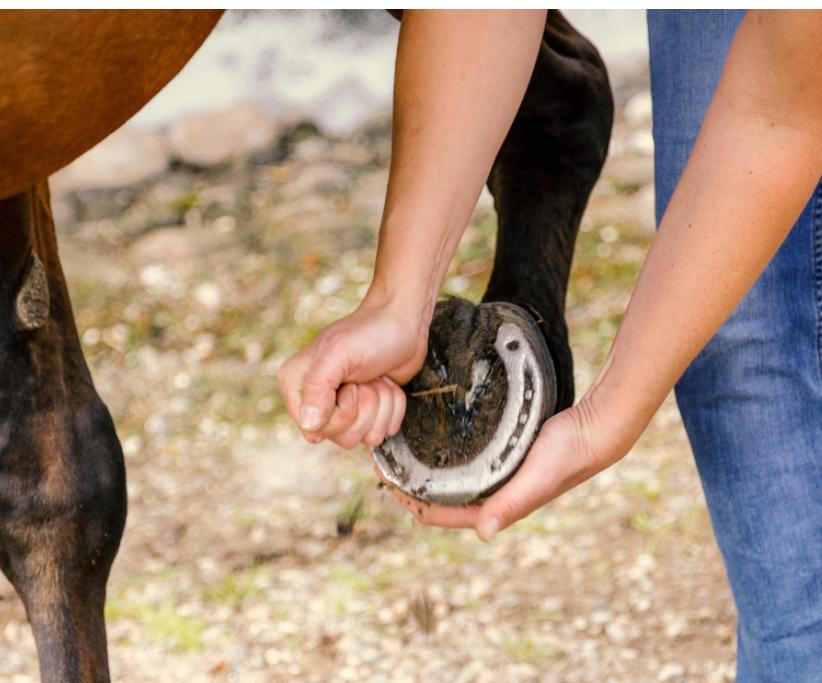
- Planification du travail
- Encadrement de la main d'œuvre

Gestion de la cavalerie et des installations

- Conduite de l'alimentation et suivi des prairies
- Surveillance et soins des équidés
- Maintenance des bâtiments, installations et matériels

Travail des équidés

- Débourrage des jeunes équidés
- Transport des équidés et sorties en compétition et en courses



QUELS MÉTIERS ?

- Responsable d'entreprise hippique
- Responsable du piquet de chevaux
- Responsable des déplacements du piquet de chevaux

COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans pour les jeunes issus de 3ème* :

- Une année de seconde professionnelle comportant 500 h de formation, soit environ 14 à 15 semaines en présentiel en centre.
- Le cycle de 1ère et terminale professionnelles représente 1350 heures de formation sur deux années d'apprentissage, soit environ 20 semaines par an en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

*Cette durée peut être réduite à 2 ans en fonction de l'origine et du niveau scolaire du candidat.

La formation est construite sous forme modulaire et comprend : des **modules d'enseignements généraux** et des **modules d'enseignement professionnel**

Une Attestation Intermédiaire, en fin de classe de première, peut être délivrée à la demande du candidat (décret n° 2020-1277 du 20 octobre 2020).

LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Modules d'Enseignements Généraux

MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

MG3 : Développer son identité culturelle

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'Enseignement Professionnel

MP 1 : Pilotage de l'entreprise hippique

MP 2 : La filière équine

MP 3 : Gestion de l'Entreprise hippique

MP 4 : Zootechnie hippologie

MP 5 : Gestion d'une cavalerie et des prairies associées

MP 6 : Travail du cheval

MP 7 : Choix et utilisation des équipements, bâtiments et installations associées à l'entreprise hippique

Module d'Adaptation Professionnelle (MAP)

Le ou les Modules d'Adaptation Professionnelle sont élaborés par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités des entreprises, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation.

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- BTS Agricole
- CS Education et Travail du Jeune Cheval
- BP JEPS



L'OBTENTION DU DIPLÔME



CONTRÔLE CONTINU EN COURS DE FORMATION (62,5%)

- Épreuve 1 : MG 1 : Mathématiques, Informatique, Biologie, Physiques-Chimie (Coef 3)
- Épreuve 2 : MG 2 : Documentation, Français, Histoire-Géographie (Coef 0,5)
- Épreuve 3 : MG 3 : Éducation Socio-Culturelle, Français, Anglais (Coef 2)
- Épreuve 4 : MG 4 : EPS, Education Socio-Culturelle, Histoire-Géographie, EMC (Coef 2)
- Épreuve 7 : MP 2, 3, 5, 6 et MAP : Pratiques professionnelles (Coef 5)



ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES (37,5%)

- Épreuve 2 : MG 2 : Français (Coef 1,5)
Histoire-Géographie (Coef 1)
- Épreuve 5 : Choix technique : Zootechnie/Hippologie (Coef 2)
- Épreuve 6 : Pilotage de l'entreprise - Rapport de stage (Coef 3)

En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses **notes égales ou supérieures à 10 sur 20 durant 3 ans** à compter de sa date d'obtention.



Référentiel de formation disponible sur Chlorofil.fr

Agro Campus Dijon
CFA Dijon Quetigny

CONTACTS :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex



03 80 71 80 00 - Taper 2



cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

SCANNER
MOI



agro-campus-dijon.fr

L'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande